

3.4. Filières d'apport et recrutement

Les étudiant.es admis en filière TEVI proviennent principalement de la voie duale avec un CFC et une maturité professionnelle technique, ou de la voie gymnasiale (Baccalauréat général en France). Pour la voie gymnasiale ou la voie duale avec un CFC sans lien direct avec le métier, une année d'expérience du monde du travail (EMT) est exigée. D'autres cas et quelques exceptions avec des titres étrangers sont admis en se basant sur le « **Règlement d'admission** en Bachelor dans le domaine Ingénierie et Architecture HES-SO » [7].

Les CFC avec maturité professionnelle technique permettant un accès direct à la filière TEVI sont listés ci-dessous conformément aux « Dispositions d'application de règlement d'admission en Bachelor dans le domaine Ingénierie et Architecture » [8] :

Assistant en pharmacie CFC
 Automaticien CFC
 Boucher-charcutier CFC
 Boulanger-pâtissier-confiseur CFC
 Caviste CFC (champ professionnel de l'agriculture)
 Cuisinier CFC
 Cuisinier en diététique CFC
 Droguiste CFC
 Laborantin CFC en chimie ou en biologie
 Meunier CFC
 Technologue du lait CFC
 Technologue en denrées alimentaires CFC
 Technologue en production chimique et pharmaceutique CFC